

# COMMUNICANTES



**Bulletin de la Fraternité Saint-Pierre dans l'Archidiocèse de Lyon**

—  
**Collégiale Saint-Just**

*Numéro 162 – Septembre 2023 – 1 euro*

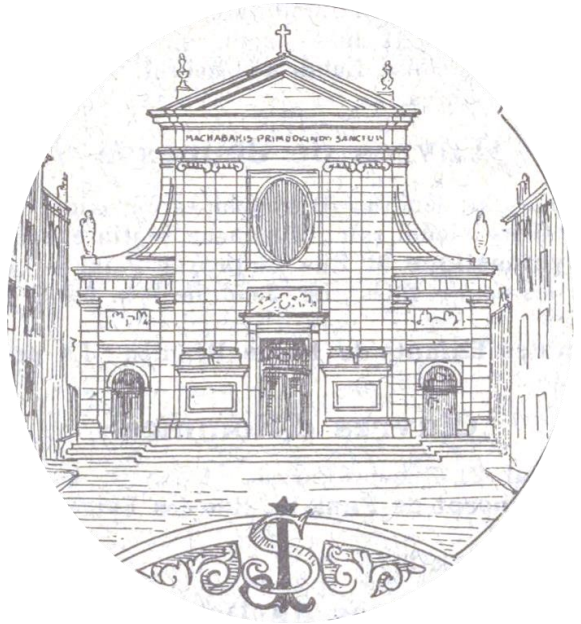


## **RENTREE PAROISSIALE ?**

En cette rentrée paroissiale, il n'est peut-être pas inutile de nous interroger sur ce qu'est une communauté paroissiale. Pour nous y aider, il nous faut remonter à sa source et à sa finalité même : notre Foi catholique.

*« La foi a-t-elle un caractère seulement personnel, individuel ? Concerne-t-elle uniquement ma personne ? Est-ce que je vis ma foi tout seul ? Certes, l'acte de foi est un acte éminemment personnel qui advient au plus profond du cœur et qui marque un changement de direction, une conversion personnelle : c'est mon existence qui prend un tournant, une orientation nouvelle. (...) Mais ma foi n'est pas le résultat de ma réflexion solitaire, ce n'est pas le produit de ma pensée, mais c'est le fruit d'une relation,*

d'un dialogue, dans lequel il y a une écoute, une réception et une réponse ; c'est la communication avec Jésus qui me fait sortir de mon « moi » enfermé sur lui-même pour m'ouvrir à l'amour de Dieu le Père. C'est comme une renaissance dans laquelle je me découvre uni non seulement à Jésus, mais aussi à tous ceux qui ont marché et qui marchent sur la même route ; et cette nouvelle naissance, qui commence avec le baptême, continue tout au long de l'existence. Je ne peux pas construire ma foi personnelle



dans un dialogue privé avec Jésus, parce que la foi m'est donnée par Dieu à travers une communauté croyante qui est l'Église et qui m'insère ainsi dans la multitude des croyants dans une communion qui n'est pas seulement sociologique, mais enracinée dans l'amour éternel de Dieu, qui en Lui-même est communion du Père, du Fils et du Saint Esprit, qui est Amour trinitaire. Notre foi n'est vraiment personnelle que si elle est aussi communautaire : elle ne peut être ma foi que si elle vit et agit dans le « nous » de l'Église, seulement si c'est notre foi, la foi commune de l'unique Église. » (Benoît XVI, Audience générale du 31 octobre 2012)

Le magistère de l'Église l'a toujours rappelé : « le bon vouloir de Dieu a été que les hommes ne reçoivent pas la sanctification et le salut séparément, hors de tout lien mutuel ; il a voulu en faire un peuple qui le connaîtrait selon la vérité et le servirait dans la sainteté. » (Constitution dogmatique *Lumen Gentium*, n°9)

C'est dans la communauté ecclésiale que la foi personnelle croît et mûrit. C'est aussi dans cette communauté qu'elle se transmet : « un chrétien qui se laisse guider et modeler peu à peu par la foi de l'Église, en dépit de ses faiblesses, de ses limites et de ses difficultés, devient comme une fenêtre ouverte à la lumière du Dieu vivant, qui reçoit cette lumière et la transmet au monde. » (Benoît XVI, *ibid.*)

En se transmettant, la foi personnelle s'ancre et s'affirme. Saint Jean-Paul II le notait : « *la mission renouvelle l'Église, fortifie la foi et l'identité chrétienne, donne un nouvel enthousiasme et des motivations nouvelles. La foi se fortifie si on la donne !* » (*Redemptoris Missio*, n°2)

« *La tendance, aujourd'hui répandue, à reléguer la foi dans le domaine du privé, contredit donc sa nature même. Nous avons besoin de l'Église et de la communauté paroissiale pour avoir la confirmation de notre foi et pour faire l'expérience des dons de Dieu : sa Parole, les sacrements, le soutien de la grâce, et le témoignage de l'amour.* » (Benoît XVI, *ibid.*)

Abbé Paul Giard, fssp,  
chapelain.



## CHRONIQUE DE LA COMMUNAUTE

JUILLET & AOUT 2023

### **Samedi 8 juillet**

Deux paroissiens s'unissent dans les liens du mariage à Saint-Just.

### **Dimanche 11 juillet**

Les unités des Scouts et Guides Saint-Louis partent en camp d'été !

### **Mardi 15 août**

Nous fêtons l'Assomption de Notre-Dame. A l'issue des Vêpres a lieu le renouvellement du vœu de Louis XIII qui a consacré la France à notre Mère du Ciel.

abbé Hubert Lion, fssp.

## **MONSIEUR L'ABBE DONATIEN VIOT**

Originaire de la Mayenne, j'ai 30 ans. Je suis entré au séminaire en 2016, après des études de droit et d'histoire de l'art à Paris.

Au cours des six années à Wigratzbad, j'ai accompagné chaque été une colonie pour enfants dans les Vosges, la colonie Saint Antoine, ainsi que le pèlerinage national de Lourdes. La formation théorique du séminaire a enfin été complétée par l'année diaconale, en paroisse, passée à Saint-Martin-de-Bréthencourt, dans les Yvelines.

Je suis très heureux de débiter maintenant mon ministère à Lyon auprès de la communauté de Saint-Just.



## **MONSIEUR L'ABBE SIMON-XAVIER DANIELSSON**

Chers lyonnaises et lyonnais,

Je m'appelle l'abbé Simon Xavier Danielsson et je suis séminariste à Wigratzbad pour la fraternité Saint-Pierre.

J'aurai la joie de passer ma cinquième année de formation parmi vous à Saint-Just, je me présente donc : comme mon nom le témoigne je suis suédois. J'ai grandi sur la côte nord du royaume avec son archipel et ses villages de pêcheurs avec mes deux parents et mon frère André. Cheminant vers la diplomatie j'ai déménagé en France à la fin du lycée pour apprendre le français et après un temps à Nantes je suis retourné en Suède pour poursuivre des études supérieures à Stockholm avec une spécialisation en droit fiscal et mathématique appliqué. Avant de rentrer au séminaire je passais mon temps à pratiquer et enseigner l'art-martial, à jouer de la contrebasse et à encadrer différents mouvements de jeunes, à côté de mon travail à la banque.

J'ai maintenant 28 ans et ces sujets me passionnent encore, comme la montagne et la mer. J'ai hâte de vous rencontrer !



# ORDO LITURGIQUE

## SEPTEMBRE 2023



Vendredi 1<sup>er</sup> septembre : Bx martyrs de septembre, 3<sup>ème</sup> classe, Rouge

Samedi 2 septembre : Saint Just, évêque de Lyon, 1<sup>ère</sup> classe, Blanc

### **Dimanche 3 septembre**

**Solennité de la fête de saint Just, évêque de Lyon, 1<sup>ère</sup> classe, Blanc**

Lundi 4 septembre : de la férie, 4<sup>ème</sup> classe, Vert

Mardi 5 septembre : Saint Laurent Justinien, évêque et confesseur, 3<sup>ème</sup> classe, Blanc

Mercredi 6 septembre : de la férie, 4<sup>ème</sup> classe, Vert

Jeudi 7 septembre : de la férie, 4<sup>ème</sup> classe, Vert

Vendredi 8 septembre : Nativité de la Bienheureuse Vierge Marie, 1<sup>ère</sup> classe, Blanc

Samedi 9 septembre : de la Sainte Vierge le samedi, 4<sup>ème</sup> classe, Vert

### **Dimanche 10 septembre**

**Solennité de la Nativité de la Vierge Marie, 1<sup>ère</sup> classe, Blanc**

Lundi 11 septembre : Saint Patient, évêque de Lyon, 3<sup>ème</sup> classe, Blanc

Mardi 12 septembre : Saint Nom de Marie, 3<sup>ème</sup> classe, Blanc

Mercredi 13 septembre : Saint Sacerdos, évêque de Lyon, 3<sup>ème</sup> classe, Blanc

Jeudi 14 septembre : Exaltation de la Sainte Croix, 2<sup>ème</sup> classe, Rouge

Vendredi 15 septembre : Notre-Dame des Sept Douleurs, 2<sup>ème</sup> classe, Blanc

Samedi 16 septembre : Saint Corneille, pape et martyr Saint Cyprien, évêque et martyr, 3<sup>ème</sup> classe, Rouge

**Dimanche 17 septembre**  
**16<sup>ème</sup> dimanche après la Pentecôte, 2<sup>ème</sup> classe, Vert**

Lundi 18 septembre : Saint Joseph de Cupertino, confesseur, 3<sup>ème</sup> classe, Blanc

Mardi 19 septembre : Saint Janvier, évêque et martyr et ses compagnons, martyrs, 3<sup>ème</sup> classe, Rouge

Mercredi 20 septembre : Mercredi des Quatre-Temps de Septembre, 2<sup>ème</sup> classe, Violet

Jeudi 21 septembre : Saint Matthieu, apôtre et évangéliste, 2<sup>ème</sup> classe, Rouge

Vendredi 22 septembre : Vendredi des Quatre-Temps de Septembre, 2<sup>ème</sup> classe, Violet

Samedi 23 septembre : Samedi des Quatre-Temps de Septembre, 2<sup>ème</sup> classe, Violet

**Dimanche 24 septembre**  
**17<sup>ème</sup> dimanche après la Pentecôte, 2<sup>ème</sup> classe, Vert**

Lundi 25 septembre : Saint Loup et saint Alpin, évêques de Lyon, 3<sup>ème</sup> classe, Blanc

Mardi 26 septembre : Sainte Thérèse Couderc, vierge, 3<sup>ème</sup> classe, Blanc

Mercredi 27 septembre : Saint Côme et Saint Damien, martyrs, 3<sup>ème</sup> classe, Rouge

Jeudi 28 septembre : Saint Ennemond, évêque de Lyon et martyr, 3<sup>ème</sup> classe, Rouge

Vendredi 29 septembre : Dédicace de Saint Michel Archange, 1<sup>ère</sup> classe, Blanc

Samedi 30 septembre : Saint Jérôme, prêtre, confesseur et docteur, 3<sup>ème</sup> classe, Blanc

**Dimanche 1<sup>er</sup> octobre**  
**Solennité de Notre Dame du très saint Rosaire, 2<sup>ème</sup> classe, Blanc**

## GIOVANNI GRIMANI, EVEQUE ET COLLECTIONNEUR

Giovanni Grimani, membre d'une ancienne famille patricienne de Venise, est né en 1506 et mort en 1593 dans cette même ville. Les Grimani sont une de ces grandes familles dont les membres ont contribué au prestige de la cité, tant du point de vue militaire qu'ecclésiastique. Ils ont donné à la Sérénissime trois doges, des cardinaux et des commandants de la flotte vénitienne, l'une des plus prestigieuses du monde chrétien depuis la bataille de Lépante. Parmi les membres du haut clergé de cette famille, qui en compte un très grand nombre, on trouve au XVI<sup>ème</sup> siècle Giovanni, qui fut patriarche d'Aquilée (premier siège épiscopal de Vénétie).



Neveu du cardinal Domenico Grimani, quatrième fils de Girolamo Grimani et d'Elena Priuli, il était le frère du cardinal Marino et du patriarche Marco. Il fut évêque de Cénéda de 1540 à 1545, après en avoir été l'administrateur apostolique de 1520 à 1531.

Évêque avant et après le concile de Trente, il incarne surtout une personnalité typique du XVI<sup>ème</sup> siècle, marqué par l'humanisme de la Renaissance. Son oncle, le cardinal Domenico Grimani, avait étudié à Florence au XV<sup>ème</sup> siècle, et il était très proche de Laurent le magnifique (Médicis), Ange Politien ou Pic de la Mirandole, c'est-à-dire de ces grandes personnalités qui ont façonné l'humanisme toscan, qui débouchera sur la grande révolution de l'art de la Renaissance.

L'une des grandes caractéristiques de cette ambiance intellectuelle et artistique, c'est la fascination absolue pour l'antiquité gréco-latine. C'est une chose qu'il est difficile d'envisager aujourd'hui, où nous sommes très loin de cette racine de la culture occidentale qu'est l'Antiquité classique. Mais pendant des siècles les intellectuels parlaient latin et grec, étaient tous familiers avec l'histoire romaine et la mythologie grecque et connaissait par cœur les *Métamorphoses* d'Ovide.

Il est évident qu'il y a pu avoir pendant cette période de la Renaissance, et après, une tentation de mettre plus haut les mythes antiques que la révélation chrétienne. Au milieu du XVI<sup>ème</sup> siècle, ce fut un des soucis du concile de Trente de rompre définitivement avec ce qui donnait trop d'occasion à la critique, notamment de la part des protestants.



Pour autant, le concile tout en réaffirmant la grande importance des images dans le monde catholique, et condamnant les images inconvenantes, ne mentionne pas la place parfois envahissante de la mythologie classique.

Donc, après le concile de Trente, la référence à l'art antique comme un sommet demeurera. Il est intéressant pour cela de comparer deux œuvres extrêmement importantes pour l'art occidental, toutes deux romaines : les fresques de la villa Farnesina et celle d'Annibale Carrache au palais Farnèse, non loin de là... Les premières, commandées par un banquier de la famille Chigi, évoluant dans l'orbite pontificale, datent d'avant le concile ; les secondes, commanditées par le cardinal Farnèse, d'après.



Il y a dans les deux, voulues par de grands personnages de l'aristocratie romaine, une même importance donnée à la mythologie antique (pensons que le cycle de la galerie Farnèse, imaginé par un cardinal, s'organisait autour du thème des amours des dieux).

Le concile de Trente n'a donc pas mis fin à la fascination pour l'antique. Bien au contraire, dans le monde post-Renaissance (et il y aurait beaucoup à dire sur la référence à l'antique au Moyen Âge, ainsi que sa constante jusqu'au XIX<sup>ème</sup> siècle) elle reste une référence absolue, avant et après le concile.

Il n'y a pas ici de contradiction. De la même manière qu'un philosophe chrétien peut considérer la pensée d'Aristote comme suprême, bien que le philosophe grec n'eût pas reçu la Révélation chrétienne, semblablement, on peut considérer que l'art antique a atteint un sommet, bien que cette civilisation n'eût pas encore été illuminée par la Révélation. C'est ce que les disciples de Savonarole n'avaient pas vu, eux qui, au XV<sup>ème</sup> siècle à Florence, organisaient des bûchers des vanités, qui ont vu disparaître des chefs-d'œuvre de la Renaissance, jugés trop païens.

Pour revenir à Giovanni Grimani, principal maître d'œuvre de l'aménagement de son palais familial à Venise, il faut parler de la salle qui contient sa collection extrêmement riche de statues antiques. Elle est une parfaite illustration de ce dont nous parlions, à savoir la fascination absolue et suprême pour l'art de l'Antiquité classique aux périodes renaissante et post-renaissante.

Le Palazzo Grimani a été construit à Venise, au confluent des canaux de San Severo et Santa Maria Formosa. Acheté par Antonio Grimani, il a été transmis en héritage à ses petits-fils Vettore Grimani, procureur de la République sérénissime, et Giovanni Grimani, évêque et patriarche, qui ont rénové l'ancienne structure en s'inspirant de modèles architecturaux issus du classicisme. En 1558, à la mort de Vettore, Giovanni devient l'unique propriétaire du bâtiment, dans lequel il installe sa collection d'antiquités, comprenant des sculptures, des marbres, des vases, des bronzes et des pierres précieuses. Jusqu'en 1865, le palais était la propriété de la branche Santa Maria

Formosa de la famille Grimani. Aujourd'hui restauré, ce magnifique palais donne un concentré très éloquent de ce qu'une publication de la Bibliothèque nationale de France résume ainsi :

*À la Renaissance, chez les érudits à la curiosité universelle, recherches archéologiques et artistiques vont souvent de pair avec les études philologiques et littéraires. Des chefs-d'œuvre, qui ornaient, dans l'Antiquité, jardins et villas romaines, restés longtemps ensevelis, sont exhumés de toute part.*

abbé Jean-Cyrille Sow, fssp.



## LES ELEMENTS FONDAMENTAUX DE LA DOCTRINE SOCIALE DE L'ÉGLISE LE CITOYEN ET L'HABITANT – LA NOTION DE CITOYENNETE

### **Introduction**

Après avoir réfléchi sur la nature de l'Etat, et avant d'examiner le rôle du citoyen vis-à-vis de cet Etat, il nous faut d'abord essayer de *savoir ce qu'est le citoyen*.

Cette question est généralement abordée au regard d'autres notions comme celles d'étranger, de droits politiques des travailleurs étrangers, ou encore celle d'immigration.

Cette approche, outre son côté "passionnel" ne nous permet pas de rendre compte positivement de ce qui constitue le citoyen.

Car QU'EST-CE QUI FAIT LE CITOYEN ? Est-ce le sang, l'alliance, la famille, la naissance ? Est-ce un certificat administratif ? Est-ce la soumission aux lois d'une collectivité ? *Question fondamentale*, qui pose immédiatement le problème de la réalité d'une nation (le sens d'un "nous" commun), d'une patrie (le sens - et

donc la connaissance - d'un héritage), et des droits et des devoirs de l'Etat envers ces réalités.

Il ne s'agit donc pas ici de donner des définitions juridiques et abstraites mais d'essayer de saisir ce qui constitue *le citoyen dans sa réalité la plus essentielle*.

C'est à l'aide d'une série d'observations que nous tenterons de dégager ce portrait du citoyen, nous permettant, par la suite, de mieux comprendre la notion de civisme.

Trois observations donc :

- la *première*, sur la notion de "nous" commun, réalité sur laquelle se greffe celle de « citoyen » ;
- la *deuxième*, sur la notion d'habitant ;
- enfin, la *troisième* nous permettra d'aborder les rapports citoyens-habitants.

## **1<sup>ère</sup> OBSERVATION : LE "NOUS" COMMUN**

### **A) SA DIMENSION TEMPORELLE : " NOUS HERITONS ENSEMBLE DU MEME HERITAGE"**

- « Nous » parce que nous vivons au même moment, et que nous sommes inscrits dans le même avenir, ... mais aussi :
- « Nous » parce que nous recevons ensemble le même passé.

La France n'est pas l'agrégation de 55 ou 60 millions de vivants. A tout moment ce flux se renouvelle. A tout moment, des Français meurent et d'autres naissent. Le temps ne s'arrête pas...

→ *Nous sommes des héritiers*. Le sens du "nous" commun s'entend donc du passé comme du présent et de l'avenir. Il s'entend au sens de filiation et d'histoire. A chaque instant, nous recevons et nous conservons ce que les générations qui nous ont précédés nous ont légué, pour nous-mêmes le transmettre aux générations futures... Et ce mouvement est permanent, c'est le mouvement de la nation elle-même.

→ Et nous héritons ensemble du même passé, et de la totalité de ce passé : Nous recevons ensemble le même passé – passif et actif indissolublement liés –. Et nous sommes obligés d'accepter ce passé parce que

personne au monde ne peut faire que ce qui a été n'ait pas été ! La recomposition du passé selon une préférence idéologique n'est qu'une vue de l'esprit, une abstraction qui se moque de la réalité !

Et cet héritage nous est commun : dans une telle perspective, l'individualisme libéral disparaît de lui-même, il ne tient pas face à la réalité. Le citoyen n'est pas un homme seul. Il est pris à l'intérieur de ce "nous", et c'est même dans la mesure où il en a conscience qu'il devient réellement un citoyen.



La France est le pays qui compte le plus de morts. C'est un phénomène unique au monde : nous avons 15 milliards de morts sous nos pieds ; ce n'est pas le cas pour d'autres pays qui furent moins habités et qui avaient moins conscience de ce qu'est la mort et de cette marque de civilisation que sont le tombeau et le culte des morts. Quand on sait que 55 millions de Français ont sous leurs pieds 15 milliards de Français morts, on comprend mieux le culte du sol et ce caractère sacré qui lui est attaché tout au long de notre littérature – et pas seulement chez Barrès ou chez Péguy. La terre de France est sacrée parce qu'elle est faite de chair humaine et de sang humain. Le Français n'est donc pas un homme-seul. Le citoyen ne peut pas être l'homme seul. Plus l'étude de l'histoire fait découvrir de choses nouvelles, et plus il se sent pris à l'intérieur de ce « nous » ? Là, réside la première conscience du citoyen.<sup>1</sup>

---

<sup>1</sup> Pierre Chaunu : La France. Histoire de la sensibilité des Français à la France, Laffont, 1982

## B) LA CONSCIENCE D'APPARTENIR A UNE COMMUNAUTE : FONDEMENT DE LA NOTION DE CITOYEN :

### ○ REFUS DU CHOIX IDEOLOGIQUE A L'INTERIEUR DE CETTE COMMUNAUTE

- A la *révolution de 1789*, les citoyens ne sont pas l'ensemble des Français, mais uniquement ceux qui ont conscience d'appartenir à la révolution d'abord, à la république ensuite (cf. : le certificat de civisme que l'on accorde seulement aux "bons citoyens"... c'est-à-dire aux "bons révolutionnaires ")

...Et nous sommes actuellement dans le même contexte, ou presque... (cf. : les propos de nos actuels dirigeants sur "l'incivisme" des opposants au régime.)

- Certains de ceux qui se disent contre-révolutionnaires ont une démarche d'esprit tout à fait semblable qui consiste à faire table rase, non des premiers siècles de l'histoire de France, mais des deux derniers siècles.

→ Et c'est le "black-out" total sur tout ce qui, idéologiquement, ne plaît pas : les révolutionnaires sur tout ce qui s'est passé avant 1789, les "contre-révolutionnaires", sur tout ce qui s'est passé depuis... Ce n'est-plus ce "nous" de l'héritage globalement accepté, c'est une communauté idéologiquement choisie dans laquelle on fait ses préférences...

→ Cependant, dans cette caricature historique, il y a quelque chose de très éclairant. Le citoyen, même pendant la révolution, est celui qui a conscience d'appartenir à une communauté, la communauté étant dans ce cas la République. Et cette intuition de la Révolution est dans la pleine lignée de tout ce que nous dit l'histoire et en particulier l'histoire antique, celle de Rome et d'Athènes : il y a un lien indissoluble *entre le nom de citoyen et la conscience d'appartenir à une communauté.*

### ○ CONSCIENCE COMMUNE DE LA TOTALITE

A partir du moment où on fait un choix idéologique à l'intérieur de l'héritage, on n'est plus citoyen, mais partisan.

Le citoyen prend tout, car il a conscience de **l'être de la nation.**

Et à partir de ce moment, le "nous" devient une réalité très forte, car "nous" ne repoussons personne.

→ Cela ne veut pas dire que nous ne distinguons pas, à l'intérieur de cette totalité, périodes fécondes et périodes de décadence, ou que nous assimilons un Saint Louis à un Robespierre...

→ Cela veut simplement dire que nous nous refusons à déformer la réalité historique qui intègre tout cela : les "bons" et les "méchants"... (dans la généalogie du Christ, figurent des criminels, et l'Évangile lui-même se garde de les exclure ou de les rayer d'un trait de plume !)

*" Si tous, et les plus humbles n'entrent pas dans la Cité, je reste dehors ! " (Michelet)*

Certes, l'héritage est parfois lourd à porter, le passif un peu trop pesant ; néanmoins, notre histoire politique française actuelle se greffe trop sur ce passé dans son ensemble pour que nous puissions en faire table rase.

A nous de mieux faire que nos prédécesseurs... en tenant compte des leçons que l'histoire nous donne ... quand on sait la lire !

Il y a donc un "plus" chez le citoyen qui tient à la prise de conscience d'une réalité que d'autres vivent, ou dont d'autres profitent, sans qu'ils en aient conscience. C'est ce qui différencie le citoyen de l'habitant.

## **2<sup>ème</sup> OBSERVATION : LA NOTION D'HABITANT**

### **A) QU'EST-CE-QUE L'HABITANT ?**

Le mot habitant contient la notion d'habitude.

Il ne s'agit donc pas de l'étranger, qui lui, par définition, n'a pas d'habitudes dans le lieu considéré. Il est extérieur, il n'est que de passage.

Il y a une notion de *durée, de soumission à des habitudes communes, aux lois que respectent les autres, aux coutumes acquises de façon innée ou adoptées.*

Le sang, l'alliance peuvent donc faire l'habitant comme le citoyen. L'installation, la résidence fixe, le travail, le service de l'impôt peuvent faire également l'habitant comme le citoyen.

Qu'est-ce donc qui les distingue ? Faut-il les distinguer ?

## B) DISTINCTION HABITANT-CITOYEN :

- Ce qui les distingue est le caractère - pourrait-on dire - "passif" de l'habitant. Il vit. Il obéit. Il travaille. Il ne participe pas. Il est d'ici, il a ses habitudes mais un certain caractère de responsabilité dans la marche des affaires, dans le salut public, lui est indifférent ou inabordable.
- A ce stade de l'analyse, il faut considérer que très peu de choses distinguent :
  - l'habitant de nationalité française
  - et l'habitant de nationalité étrangèresinon que le premier a naturellement plus de dispositions innées à être un citoyen que le second.

Plutôt que de distinguer l'étranger du "Français", ou l'homme de couleur du blanc (ce qui est toujours porteur de haine), il y aurait intérêt à distinguer les "citoyens" des "habitants".

La notion de citoyenneté s'applique à ceux qui ont conscience du "nous" commun.

## **3<sup>ème</sup> OBSERVATION : LE DÉVELOPPEMENT INCONSIDÉRÉ EN NOMBRE DES "HABITANTS" PAR RAPPORT AUX "CITOYENS".**

Cela crée des SITUATIONS EXPLOSIVES ET INHUMAINES,

C'est le grand mal de nos sociétés

Les Grecs avaient résolu (ou prétendu résoudre) le problème par :

- l'interdiction aux "métèques" de participer aux affaires publiques,
- l'esclavage.

Deux formules reposant sur l'utilisation de la seule force.

[Les métèques étaient des commerçants, des gens aisés. Les esclaves étaient les producteurs, la force économique. Si on les avait supprimés, les citoyens n'auraient pas eu la possibilité de s'adonner à la chose politique. Ils avaient donc résolu le problème spontanément et sauvagement par l'esclavage,

supprimant à l'habitant-esclave le droit de s'occuper de la chose politique et de façon subséquente le droit d'être considéré comme un être humain au plein sens du terme.]

Regardons plutôt le positif de leur expérience : la citoyenneté résulte de la naissance, MAIS AUSSI, de l'éducation et du service rendu à la Cité en temps, en sang et en argent... Trois éléments qui sont à la portée de tous, Français de naissance et de ceux qui, n'étant pas de "naissance" voudraient "l'être de cœur".

Une nation a intérêt à garder en elle le plus de citoyens et le moins possible d'habitants. L'harmonie de la communauté y gagne énormément.

Il y a là une énorme pesanteur de la société : à chaque fois qu'une petite communauté a suffisamment conscience soit du "nous" commun, soit d'un "nous" idéologique, la tentation survient d'ôter au reste de la population une partie de ses libertés. Il faut que les habitants deviennent soit des serfs, soit les esclaves de la petite minorité des citoyens. C'est une constante de l'histoire.

Les citoyens ayant, par définition, une parfaite conscience d'un « nous commun » qui les spécifie, dès que le nombre des habitants devient trop important par rapport au leur, une sorte d'équilibre naturel est rompu qui provoque une situation de rapport de force, de contrainte et d'explosion. **Nous sommes donc ici en présence d'une constante historique extrêmement dangereuse pour la paix sociale.**





## CONCLUSION

Toutes les étapes fécondes de constitution de notre nation qui ont forgé une communauté de destin, sont des étapes où l'on voit l'ensemble du corps social, et non seulement une petite élite, réagir et défendre son "nous" commun. Et c'est à *travers cette conscience de la citoyenneté ressentie dans l'élément le plus populaire et le plus simple*, que s'est constitué notre pays.

Ce « nous commun » devient tellement présent dans les esprits et dans les cœurs que dès la première difficulté, il n'est pas nécessaire d'appeler les hommes ni de les contraindre à se défendre, car c'est spontanément qu'ils se rassemblent. Ce sont les grands moments de notre histoire militaire. C'est Bouvines, c'est Jeanne d'Arc, c'est Denain, c'est Verdun...

### **C'est pourquoi Bouvines<sup>2</sup> est une date si importante.**

C'est, bien sûr, la victoire du roi, mais aussi et peut-être surtout celle des communes du peuple qui combattent spontanément aux côtés du roi. La collectivité prend conscience d'elle-même. Elle n'est plus une base amorphe, mais un ensemble de citoyens.

Donc, au-delà des divisions idéologiques, le mouvement profond, la tradition profonde de notre nation, son cœur, c'est la conscience commune des citoyens d'être un "nous" commun. C'est ce qui a porté le pays sous tous les régimes, les républiques comme les monarchies. Et si cette conscience se perd c'est le pays tout entier qui décline...

Et le problème de l'immigration en France n'est pas seulement le problème des étrangers, mais aussi **celui des Français devenus des étrangers dans leur propre patrie...** Lorsqu'une nation voit augmenter le nombre de ses fils se comportant en simples habitants et non en citoyens, elle devient vulnérable à l'intérieur comme à l'extérieur. Une nation forte et unie peut absorber nombre d'étrangers. Elle est naturellement terre d'accueil (cf. la France sous Saint Louis, François I<sup>er</sup>, Louis XIV, la France du XVIII<sup>ème</sup> siècle).

Notre société réagit à présent face aux étrangers comme un corps malade. Il n'a pas assez de santé pour supporter leur présence trop massive.

---

<sup>2</sup> Bataille de Bouvines (27 juillet 1214) : pour la première fois figuraient des milices communales des villes du Nord du royaume. Bouvines fut considérée comme une victoire nationale. Elle eut un profond retentissement en Europe.

Les Romains avaient fait des prodiges dans ce domaine. Ils avaient intégré l'ensemble de l'Afrique du Nord en faisant une politique de citoyenneté. La citoyenneté romaine avait acquis un tel prestige que tout le monde la recherchait. Le Juif Paul de Tarse, comme le Berbère Augustin, sont fiers de leur état de citoyen romain.

**Mais un corps social en quête de son identité, n'est pas suffisamment sain pour supporter cela...**

Il est, pour lui, suicidaire, d'ajouter des habitants d'autres souches, qui par leur origine étrangère, auront encore plus de mal à devenir des citoyens.

Tôt ou tard, naîtra une incompréhension radicale qui aboutira à un conflit sanglant ou à des mesures draconiennes et donc individuellement douloureuses et d'apparence injustes.

Le problème de l'équilibre d'une communauté, de sa vie politique, est conditionné par cette question préalable : **combien y-a-t-il de vrais citoyens?** Combien sommes-nous de citoyens pour porter son État ? Et d'abord, sommes-nous des citoyens ? Avons-nous vraiment une conscience de citoyen ? La réflexion de Colbert : *"Il n'est de richesse que d'hommes"*, est tout à fait vérifiée sur le plan politique : Il n'est de richesse, et d'action politique féconde, que de citoyens.

Travaillons donc, chacun à notre niveau, à ce que nos concitoyens reprennent conscience de leur identité profonde sur le plan politique, leur appartenance à cette communauté de destin historique : **la France !**

C'est chacun d'entre nous qui est concerné.

La France est arrivée à un tournant de son histoire. Face au danger d'implosion de sa société, il est urgent de contrôler réellement et strictement les flux migratoires, tout en rétablissant le modèle d'intégration traditionnel.

Il faut réinventer notre propre mode de fonctionnement. Il faut reconstruire par la base. La doctrine sociale de l'Eglise sera notre guide.

Pour être considéré comme citoyen, il ne faut pas se contenter de faire son « devoir électoral » en mettant un bulletin dans l'urne. Il faut plus : s'engager dans une action concrète. Il y a trois niveaux :

- niveau personnel : parler à ceux qu'on côtoie parents, amis, se former doctrinalement en petit groupe

- avoir une responsabilité dans un petit groupe pour la formation, association, municipalité, etc...

- avoir un engagement dans la formation des personnes qui nous entourent.

Dr Jean-Jacques Canet.

✱

## CITATIONS :

« Est immigré quelqu'un qui est né étranger à l'étranger et qui vit sur le territoire français. L'immigré peut être devenu français et donc n'être plus étranger, mais il n'en demeure pas moins un immigré. » **PATRICK STEFANINI**. (PERMANENCES N°584, P.13)

« **Peuple** et multitude amorphe, ou, comme on a coutume de dire, « **masse** », sont deux concepts différents. Le peuple vit et se meut par sa vie propre ; la masse est de soi inerte, et elle ne peut être mue que de l'extérieur. Le peuple vit de la plénitude de la vie des hommes qui le composent, dont chacun, à la place et de la manière qui lui sont propres, est une personne consciente de ses propres responsabilités et de ses propres convictions. La masse, au contraire, attend l'impulsion du dehors, jouet facile entre les mains de quiconque en exploite les instincts et les impressions, prompte à suivre, tour à tour, aujourd'hui tel drapeau et demain tel autre. » **PIE XII, RADIO-MESSAGE DE NOËL, 1944**

« L'homme a besoin d'un enracinement dans sa famille, son métier, son pays, sa commune, son voisinage. L'homme n'est pas un individu anonyme et quantitatif, interchangeable. Il n'est pas l'élément d'une masse, mais une personnalité enracinée dans un environnement humain. »

**PHILIPPE MALAUD, LA REVOLUTION LIBERALE (1976), PERMANENCES N°198, MARS 1983**

Pour Jean Sévillia, « *un citoyen français, quelles que soient sa généalogie personnelle et la couleur de sa peau, est spirituellement un descendant des Gaulois. Être français,*

*ce n'est pas naître en France, ce n'est pas posséder une carte d'identité, ce n'est pas bénéficier de la protection sociale, c'est partager un héritage à partir duquel se bâtit un projet d'avenir* ». De fait, on naît français par le sang, mais on peut aussi et tout autant le devenir par volonté ; prétendre l'inverse reviendrait à trahir plus de quinze siècles d'histoire ! Mais une telle agrégation suppose d'adhérer sans réserve à une condition non négociable : faire sienne l'identité française dont les deux ventricules du cœur battant restent la religion chrétienne et la culture gréco-latine. » VALEURS ACTUELLES 31 MAI 2020

### **A LIRE :**

Patrick Stefanini : *Immigration, ces réalités qu'on nous cache*. Editions Robert Laffont. 2020.

Permanences traitant du thème de la nationalité : N° 239 et 243

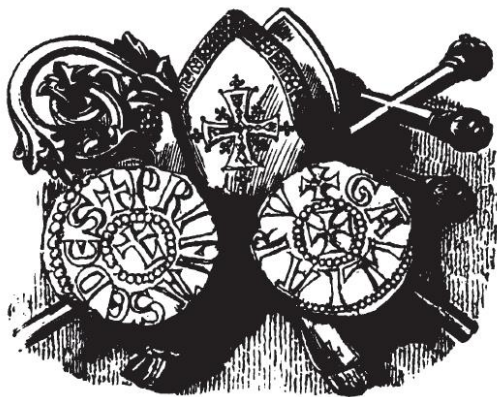
Permanences n° 233 : Immigration : les trois vagues.

Permanences n° 387 : Les chrétiens face à l'immigration.

Permanences n°392, juin-juillet 2002 : La politique d'immigration, génératrice d'exclusion.

Permanences n° 584, mars 2021 : Le défi de l'identité et de l'immigration.

A. F. S. d'Août 2023 n° 288 : Accueil de l'étranger : un devoir d'humanité ?





# ACTES DE CATHOLICITE

## **Fiançailles**

- ❖ Ombeline NICOLAS et Charles RIVIERE, le 22 juillet 2023, à Vinzelles.

## **Mariage**

Se sont unis par les liens sacrés du mariage :

- ❖ Clothilde GRECO et Etienne MORIN, le 8 juillet 2023, en la Collégiale Saint-Just ;
- ❖ Marie-Hosanna CHAUVIN et Thibault ROBERT, le 22 juillet 2023, à Irigny.
- ❖ Marina GARCIA et Paul-Henri GERBERT, le 14 août, à Montpellier.

## **Funérailles**

- ❖ Françoise AUBLE-GOUILLOIN, le 21 août 2023, en la Collégiale Saint-Just.

## **RENTREE PAROISSIALE**

Le dimanche 3 septembre, nous solenniserons saint Just, patron de la collégiale.

- ❖ Messe solennelle en rit lyonnais à 10h00.
- ❖ Grand pique-nique paroissial à la maison Padre Pio.

# ANNONCES PAROISSIALES

## **Servants de messe**

Pour les garçons qui ont fait leur 1<sup>ère</sup> communion.

- ❖ Rentrée des servants, samedi 30 septembre de 11h à 14h30 à la collégiale Saint-Just.
- ❖ Répétition de 9h30 à 10h45, à la collégiale Saint-Just, les samedis 11 novembre, 02 décembre et 03 février.

Des répétitions supplémentaires seront programmées pour les cérémonies spéciales.

A noter : samedi 15 juin, journée récréative des servants de messe à la Maison Padre Pio.

## **Grands clercs**

Pour les servants de messe lycéens, désireux d'approfondir leur formation et volontaires pour encadrer les plus jeunes.

- ❖ Quoi ? messe, topo, détente, dîner.
- ❖ Où ? à la Maison Padre Pio de 18h30 à 22h.
- ❖ Quand ? les vendredis 29 septembre, 10 novembre, 1<sup>er</sup> décembre et 02 février.

## **Chœur grégorien**

Répétitions le mercredi, à partir de 20h15, et le dimanche à 9h15 à la collégiale Saint-Just.

## **Catéchisme pour enfants**

De la Moyenne Section au CM2, le mercredi de 9h30 à 10h30 (sauf vacances scolaires ou exceptions), à la Maison Padre Pio.

**Premier cours le mercredi 13 septembre à 9h30.**

## **Catéchisme pour collégiens**

Le vendredi de 18h15 à 19h15 (sauf vacances scolaires ou exceptions), à la Maison Padre Pio.

**Premier cours le vendredi 16 septembre à 18h15.**

### **Catéchisme pour lycéens**

Un mercredi sur deux (sauf vacances scolaires ou exceptions), de 18h30 à 19h30, à la collégiale Saint-Just.

**Premier cours le mercredi 13 septembre de 18h30 à 19h30.**

**Pour les catéchismes d'enfants et les servants de messe : inscription en ligne sur le formulaire de l'annuaire paroissial (cf. infra)**

### **Cours de doctrine pour étudiants**

Cercle Saint-Alexandre : tous les troisièmes lundis du mois (sauf vacances scolaires ou exceptions), à 20h00 au 45 rue Vaubecour - 69002 Lyon + un déjeuner par mois le dimanche.

Abbé Lion (07 81 91 89 93)

### **Cours de doctrine pour adultes**

Le premier jeudi du mois (sauf vacances scolaires ou exceptions), de 20h30 à 21h30, à la Maison Padre Pio.

Cours les jeudis 05/10, 09/11, 07/12, 11/01, 01/02, 07/03, 04/04, 02/05 et 06/06.

Abbé Giard (06 68 11 42 04)

### **Conférence sur l'art sacré**

Le troisième jeudi du mois (sauf vacances scolaires ou exceptions), de 20h30 à 21h30, à la Maison Padre Pio.

Thème de l'année : la sculpture chrétienne du XV<sup>e</sup>me au XVIII<sup>e</sup>me.

Conférence les jeudis 19/10, 16/11, 21/12, 18/01, 15/02, 21/03, 11/04, 16/05 et 13/06.

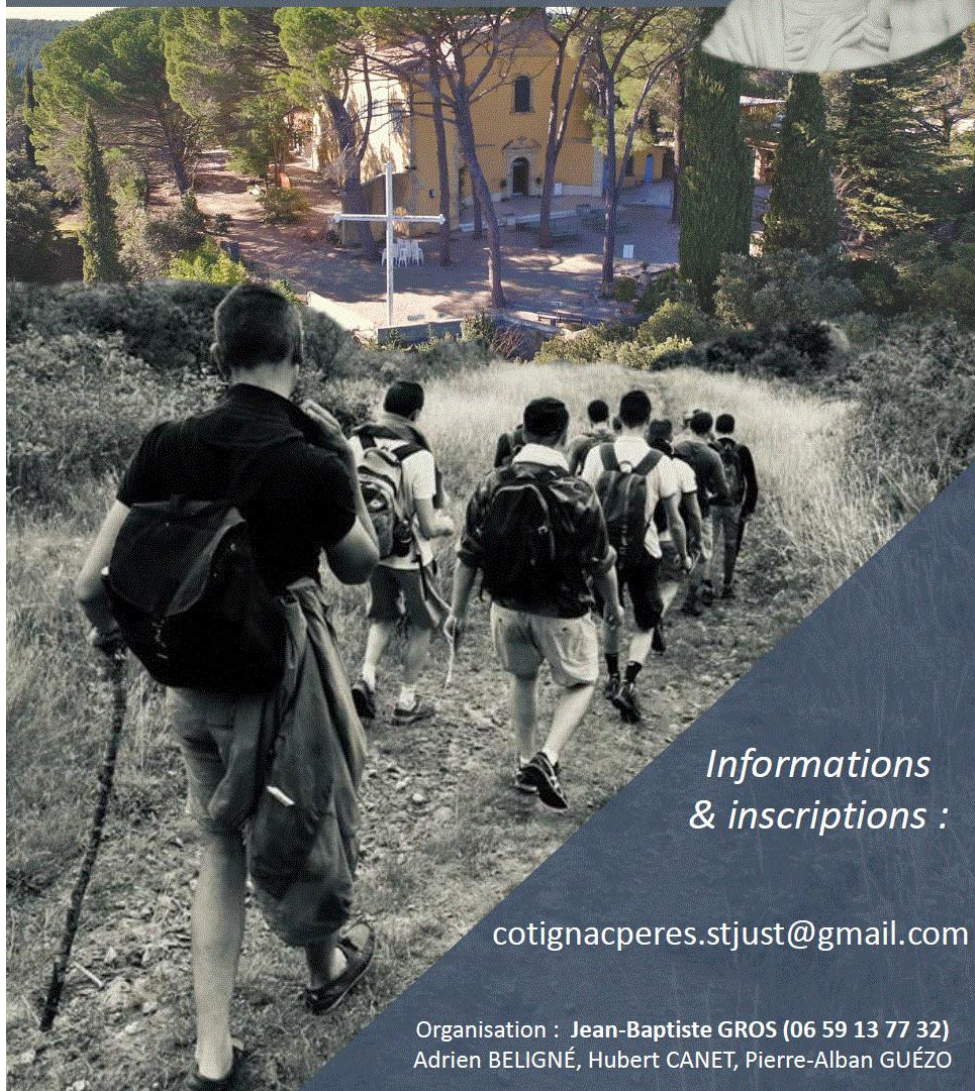
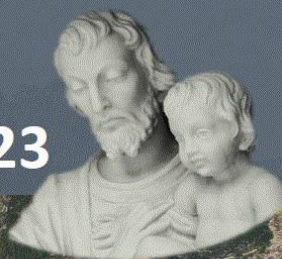
Abbé Sow (06 01 36 14 01)



Chapitre Bx Frédéric Ozanam (accompagnement spirituel FSSP)

# 5<sup>ème</sup> Pélé des pères de famille à Cotignac

6,7,8 octobre 2023



*Informations  
& inscriptions :*

[cotignacperes.stjust@gmail.com](mailto:cotignacperes.stjust@gmail.com)

Organisation : Jean-Baptiste GROS (06 59 13 77 32)  
Adrien BELIGNÉ, Hubert CANET, Pierre-Alban GUÉZO



## AU SERVICE DE LA COMMUNAUTE

En ce début d'année scolaire, les équipes qui aident régulièrement au bon fonctionnement de la communauté ont besoin de se renforcer, voire de se renouveler.

Quels que soient sa condition et ses talents, chacun peut et doit se sentir tenu d'apporter son aide, allégeant par là-même la charge de tous.

Le bien commun d'une paroisse exige que tous participent au bon fonctionnement de la communauté. Cette dernière ne repose pas seulement sur les abbés et quelques bonnes âmes bien dévouées. Chacun doit se sentir concerné et se poser en conscience la question suivante : « Qu'est-ce que je fais pour le bien et pour la bonne marche de ma paroisse ? ».

Aussi, n'hésitez pas à vous faire connaître auprès des responsables.

### **Chorale-Chœur Saint-Just**

Mission : contribuer, par le chant, à la splendeur du Culte Divin et à l'élévation des âmes. La chorale est à la fois polyphonique et/ou grégorienne. Elle se réunit tous les mercredis - dans une ambiance très conviviale - à 20h30 à la collégiale. Chef du chœur polyphonique : Isabelle Fradot, 06 50 74 58 38, fradoremi@gmail.com.

### **Equipe repas des abbés**

Mission : assurer le déjeuner des abbés tout au long de l'année scolaire des lundis, mardis, mercredis, jeudis et vendredis, selon un planning établi.

Les préparations sont à faire pour 4 personnes d'appétit normal, une fois par mois.

Responsable : Agnès Labouche, 06 77 17 63 38, agnes.labouche@gmail.com.

### **Equipe ménage et linge de la Maison Padre Pio**

Mission : veiller à l'entretien des locaux - hors école - de la Maison Padre-Pio et tout particulièrement de la chapelle et de la cuisine.

Responsable : Marie-Agnès Sage, 06 81 46 03 29.

### **Equipes ménage de la Collégiale Saint-Just**

Mission : veiller à la propreté de l'église avec un ménage par mois. Il serait bon de pouvoir constituer plusieurs équipes, ce qui permettrait de faire un ménage plus régulier.

Responsable : Marie-Agnès Sage, 06 81 46 03 29.

### **Entretien des soutanes et des surplis des servants de messe**

Mission : nettoyer et repasser les surplis et les soutanes des servants de messe, mais aussi veiller avant la messe du dimanche à ce que les servants de messe soient correctement habillés. S'assurer aussi du rangement correct après les offices.

Responsable : Angélique Greco, 06 75 83 18 83.

### **Œuvre Etiennette Chavent**

Mission : visiter et assister les personnes malades et âgées de notre communauté à leur domicile, en maison de retraite, ou à l'hôpital.

Responsable : les abbés.

### **Le Bon Pélican (banque alimentaire)**

Mission : secourir les plus démunis, par une aide alimentaire ou autres...

L'association cherche particulièrement des bénévoles jeunes retraités pour aider à la répartition, et étudiants pour la manutention ; le tout en journée, mais pas forcément très fréquemment : chacun donne le temps qu'il peut !

Adresse : 69, rue Gorge de Loup, dans le 9<sup>ème</sup>.

Responsable : Pascal Morin, 06 28 06 22 54.

### **Ouvroir liturgique**

Mission : entretenir les ornements et linges liturgiques.

Responsable : Aude VERNY, 06 19 23 43 51.

### **Fraternitas**

Mission : organiser les moments paroissiaux de convivialité.

Responsable : François VERNY, 06 50 62 23 39.

## **Confraternité Saint-Pierre**

Mission : prier pour les prêtres et séminaristes de la Fraternité Saint-Pierre.

Responsable : abbé Paul Giard, 06 68 11 42 04.

## **Association Collégiale Saint-Just Mémoire et Patrimoine**

[www.collegialesaintjust.fr](http://www.collegialesaintjust.fr)

### **Ouverture de l'église le samedi après-midi.**

Nous ouvrons la collégiale les samedis après-midi de 15h00 à 18h00, en période scolaire et de Pâques à la Toussaint. Nous recherchons pour cela des personnes qui acceptent d'assurer des permanences. C'est un bon moyen de faire connaître notre église et de faire de l'apostolat.

Merci de contacter Albane Brunelet, au 06 31 04 08 75.

### **Rosaire Vivant**

Responsable : Anne-Lorraine Masson Regnault : 06 68 24 50 09.

### **Adorateurs**

Responsable : Abbé Lion, 07 81 91 89 93.

### **Premier vendredi du mois**

Les premiers vendredis du mois en période scolaire :

- matinée spirituelle à la Maison Padre Pio (messe à 08h30, conférence à 09h45, heure sainte et confessions à 10h30, fin à 11h30).

Prochaines occurrences : 6 octobre, 1<sup>er</sup> décembre, 2 février, 5 avril, 3 mai et 7 juin.

- messe chantée à Saint-Just à 18h45, suivie de l'adoration eucharistique jusqu'à 22h00. Confessions de 20h00 à 21h00.

### **Rosaire pour la Vie**

Le **samedi 21 octobre** à 10h30 à la chapelle de la Sainte-Vierge de la Basilique Notre-Dame de Fourvière.

Dates suivantes : 18 novembre, 16 décembre, 20 janvier, 17 février, 16 mars, 20 avril, 18 mai et 15 juin.

# ANNUAIRE PAROISSIAL - INSCRIPTIONS AU CATECHISME ET AU SERVICE DE MESSE

Afin de faciliter la communication dans notre communauté, nous vous proposons de vous inscrire dans notre annuaire paroissial, et vous invitons à remplir le formulaire même pour les « anciens », pour garantir des coordonnées à jour.

Cet annuaire a pour but :

- de favoriser le contact entre les abbés et les fidèles ;
- de vous permettre de recevoir la lettre électronique d'informations hebdomadaires ;
- de vous prévenir des changements d'horaires, des décès, des événements importants pour notre communauté ;
- pour les abbés, de pouvoir vous joindre plus facilement.

Pour s'inscrire sur l'annuaire en ligne : cliquez sur ce lien :

<https://forms.gle/t7ihLcH2Qeb4qvzJ9>

ou scannez le QR-code ci-contre, pour être redirigé vers le formulaire en ligne.



---

Pour inscrire un enfant au catéchisme ou au service de messe en ligne : cliquez sur ce lien :

<https://forms.gle/E5xEDB6ukA1wcMsw9>



## Nouveauté !

Pour vous aider à noter les différents rendez-vous paroissiaux, nous vous avons préparé une brochure-programme et un agenda à afficher sur votre frigo, ou dans votre chambre : ils sont disponibles à la collégiale : servez-vous !



---

### Bulletin Périodique Communicantes

#### Edition et impression

FSSP Lyon : 1 chemin de la Petite  
Champagne 69340 Francheville.

#### Directeur de la publication

Abbé Paul Giard.

#### Responsable de la rédaction

Abbé Paul Giard.

**Prix de vente** : 1 euro.

**Dépôt légal** : Septembre 2023.

**ISSN** : 2551-7031

---

# AGENDA 2023-2024



- ❖ Dimanche 3 septembre : Solennité de saint Just ; rentrée paroissiale
- ❖ Samedi 9 septembre : Pèlerinage de rentrée du séminaire de Wigratzbad à Tournus (71)
- ❖ Dimanche 10 septembre : Solennité de la Nativité de Marie - messe solennelle en rit lyonnais
- ❖ 6, 7 et 8 octobre : Pèlerinage des pères de famille à Cotignac
- ❖ Vendredi 8 décembre : Messe solennelle et procession Fête de l'Immaculée Conception
- ❖ Samedi 9 décembre : Récollecion d'Avent pour messieurs
- ❖ Samedi 16 décembre : Récollecion d'Avent pour dames
- ❖ du 9 au 10 février : Pèlerinage nocturne pour la France à Fourvière
- ❖ Mercredi 14 février : Mercredi des Cendres
- ❖ Samedi 9 mars : Récollecion de Carême pour dames
- ❖ Samedi 16 mars : Récollecion de Carême pour messieurs
- ❖ du 24 au 31 mars : Semaine Sainte
- ❖ Dimanche 5 mai : Professions de Foi
- ❖ 18, 19 et 20 mai : Pèlerinage de Pentecôte
- ❖ Dimanche 2 juin : Premières Communions et Fête-Dieu
- ❖ 8, 9 et 10 juin : Pèlerinage des mères de famille à Cotignac
- ❖ Samedi 22 juin : Kermesse et dîner paroissiaux

## DONS REGULIERS PAR VIREMENT AUTOMATIQUE

La Fraternité Saint-Pierre vit exclusivement du produit des quêtes et des dons. Si vous souhaitez l'aider régulièrement, remplissez l'ordre de virement ci-dessous et transmettez-le, dûment rempli, à l'établissement bancaire tenant de votre compte. Si vous désirez recevoir un reçu fiscal<sup>1</sup>, n'oubliez pas de nous communiquer une copie du présent ordre. Merci d'avance de votre générosité.



1. Soixante-six pour cent - 66% - du montant de votre don est déductible de vos impôts dans la limite de 20% de votre revenu imposable.

### ORDRE DE VIREMENT

Je, soussigné (nom, prénom) .....  
titulaire du compte : ..... vous demande de bien  
vouloir virer, le ..... de chaque mois, la somme de ..... €  
à compter du ...../...../..... (inclus) jusqu'à nouvel ordre ou jusqu'au ...../...../.....  
(inclus).

sur le compte dont les coordonnées figurent ci-après :

**Bénéficiaire** : Fraternité Saint-Pierre - 1, ch. de petite Champagne 69340  
Francheville

CL BESANCON BP07234

IBAN : FR55 3000 2010 4200 0007 9277 F40

BIC : CRLYFRPP

Date et signature :

**DON EN LIGNE** : [dons.fssp.fr/lyon](http://dons.fssp.fr/lyon)

Faire un  
don en ligne !



en scannant ce code  
vous serez redirigé vers le site  
de don en ligne de la fssp





**Fraternité Sacerdotale Saint-Pierre**  
**Maison Saint-Padre-Pio**

1, chemin de petite Champagne

69340 Francheville

☎ 04 81 91 85 90

🌐 [www.communicantes.fr](http://www.communicantes.fr)

**Abbé Paul Giard - Chapelain**

☎ 04 81 91 85 91 Mobile : 06 68 11 42 04 Courriel : [abbe@giard.fr](mailto:abbe@giard.fr)

**Abbé Hubert Lion - Vice-Chapelain**

☎ 04 81 91 85 93 Mobile : 07 81 91 89 93 Courriel : [abbe.hubertlion@gmail.com](mailto:abbe.hubertlion@gmail.com)

**Abbé Jean-Cyrille Sow - Vice-Chapelain**

☎ 04 81 91 85 94 Mobile : 06 01 36 14 01 Courriel : [sowjc@yahoo.fr](mailto:sowjc@yahoo.fr)

**Abbé Donatien Viot - Vice-Chapelain**

☎ 04 81 91 85 92 Mobile : 06 72 77 18 60 Courriel : [donatienviot@yahoo.fr](mailto:donatienviot@yahoo.fr)



**COLLEGALE SAINT-JUST – 39-41 RUE DES FARGES – 69005 LYON**

**Dimanche et jour de précepte**

- 08h30 : Messe lue en rit lyonnais avec prédication
- **10h00 : Grand'messe**
- 18h30 : Vêpres et Salut du Saint-Sacrement, *sauf vacances scolaires*
- 19h30 : Messe lue avec prédication

**Du lundi au jeudi, hors vacances scolaires**

- 18h45 : Messe lue, *17h45-18h30 confessions*

**Le vendredi, hors vacances scolaires**

- 07h00 : Messe lue
- 18h45 : Messe lue, *17h45-18h30 confessions*

**Le samedi**

- 11h00 : Messe lue, *9h45-10h45 confessions*



**MAISON SAINT-PADRE-PIO**

**Du lundi au vendredi : 08h30 Messe lue, hors vacances scolaires**